

L'explosion de la rémunération des AGFIP (dont 6 directeurs des pôles fiscaux de Paris)

Le Pavé de Paname n°8 / Mars 2012

lundi, 19 mars 2012

Depuis juillet 2011, les augmentations de traitement des AGFIP (Administrateurs Généraux des Finances Publiques), promises par le Directeur Général pour se rallier l'encadrement supérieur sont devenues effectives. Elles devraient s'étaler sur trois années.



Depuis cette date, le champagne coule encore un peu plus à flot chez **ces hauts fonctionnaires puisque certains d'entre eux, par ailleurs si prompts à demander aux agents d'améliorer leur productivité, ont vu leur rémunération augmenter de 30 à 40 % « sans bouger de leur siège »** selon l'expression des auteurs du livre « un quinquennat à 500 milliards d'euro ». Ce sont en effet les cadres A++ (AFIP-AGFIP) qui ont le plus bénéficié de l'alignement des régimes indemnitaires. Les AGFIP perçoivent désormais un traitement mensuel de l'ordre de 20000 à 25000€ (sauf le DRFIP qui perçoit en plus son indemnité de comptable public).

Les rapports de la Cour des Comptes et de l'Assemblée Nationale ont trouvé là un facteur explicatif à **l'absence de maîtrise par la DGFIP de ses dépenses de personnel en 2010 (+2%) alors que concomitamment des milliers d'emplois de catégorie C étaient supprimés entraînant une dégradation des conditions de travail des personnels.**

Cette redistribution inéquitable des économies réalisées par l'application de la règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (71% à la DGFIP) est scandaleuse au regard du blocage du traitement des agents de catégorie A, B, et C jusqu'en 2013, du niveau d'endettement personnel des français (+ 100 milliards entre 2007 et 2011) et du déficit budgétaire (passé de 2,7 à 5,7% du PIB pour la même période).

Enfin, chères lectrices, chers lecteurs, si jamais un AGFIP se permettait des commentaires sur les résultats de votre service, quel que que soit votre grade, n'hésitez pas à lui demander pourquoi vous n'avez pas eu comme lui une telle augmentation. Écoutez bien sa réponse, elle vaut désormais son pesant d'or.